



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cayenne, le 05/03/2026

L'IEDOM Guyane publie une étude thématique sur « L'économie non observée en Guyane »

Les résultats de l'enquête sur l'emploi informel réalisée par l'IEDOM en 2025

Les résultats de l'enquête auprès des ménages guyanais confirment l'importance de l'emploi informel sur le territoire. Ainsi, parmi les personnes interrogées ayant eu une activité professionnelle au cours des deux dernières années, 40,8 % ont exercé au moins une fois un emploi non déclaré.

Il ressort de cette enquête que la pauvreté, l'éloignement géographique, la difficulté à trouver un emploi déclaré, les difficultés administratives ou encore le niveau de qualification peuvent expliquer l'importance de l'emploi informel. Les femmes et les étrangers y sont par ailleurs plus exposés.

Le travail informel touche la plupart des secteurs d'activité. Les services à la personne, le commerce et l'agriculture, la sylviculture et la pêche figurent parmi les plus représentés. En outre, les travailleurs informels interrogés exercent majoritairement leur activité pour leur propre compte.

Analyse des causes structurelles de l'économie non observée

La faible intégration des ménages à l'économie formelle constitue une cause structurelle majeure de l'économie non observée. Elle résulte tout d'abord de l'étroitesse du marché du travail, caractérisé par une inadéquation entre l'offre et la demande. Elle est également la conséquence des inégalités entre communes pour l'accès aux infrastructures publiques et économiques.

D'autre part, l'urbanisation spontanée et le manque de structure des entreprises nourrissent également l'économie informelle. Ces phénomènes, synonymes de pertes économiques et financières, ont pour conséquence d'entraver le développement économique et urbain de la Guyane, en réduisant les capacités d'action des collectivités et en concurrençant le secteur formel.

Enfin, certains aspects du peuplement et de la géographie de la Guyane favorisent l'économie non observée. L'agriculture vivrière du Sud de la Guyane, ou encore les bassins de vie sur les fleuves transfrontaliers reposent sur des logiques en partie informelles. Par ailleurs, la porosité des frontières guyanaises facilite quant à elle le développement d'activités illégales, telles que l'orpaillage illégal, la pêche illégale, le trafic de cocaïne et la prostitution.

La nécessité d'une approche globale pour favoriser la sortie de l'économie non observée

L'accompagnement à la création d'activité et la réduction des freins à la formalisation des entreprises sont des leviers économiques envisageables pour favoriser la sortie de l'économie non observée. Certaines préconditions doivent également être assurées, telles que le développement d'infrastructures permettant un rééquilibrage territorial et une gestion durable du foncier. Enfin, le renforcement des politiques publiques doit soutenir la lutte contre les activités illégales et l'accompagnement des populations fragiles.

Retrouvez la publication complète en ligne sur notre site internet.

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin et des TAAF, dont la monnaie est l'euro. Il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Nos publications et statistiques sont téléchargeables sur le site www.iedom.fr

Contact presse : F. OLLIVIER - tél : 05 94 29 36 75, cocom-guyane@iedom.fr